

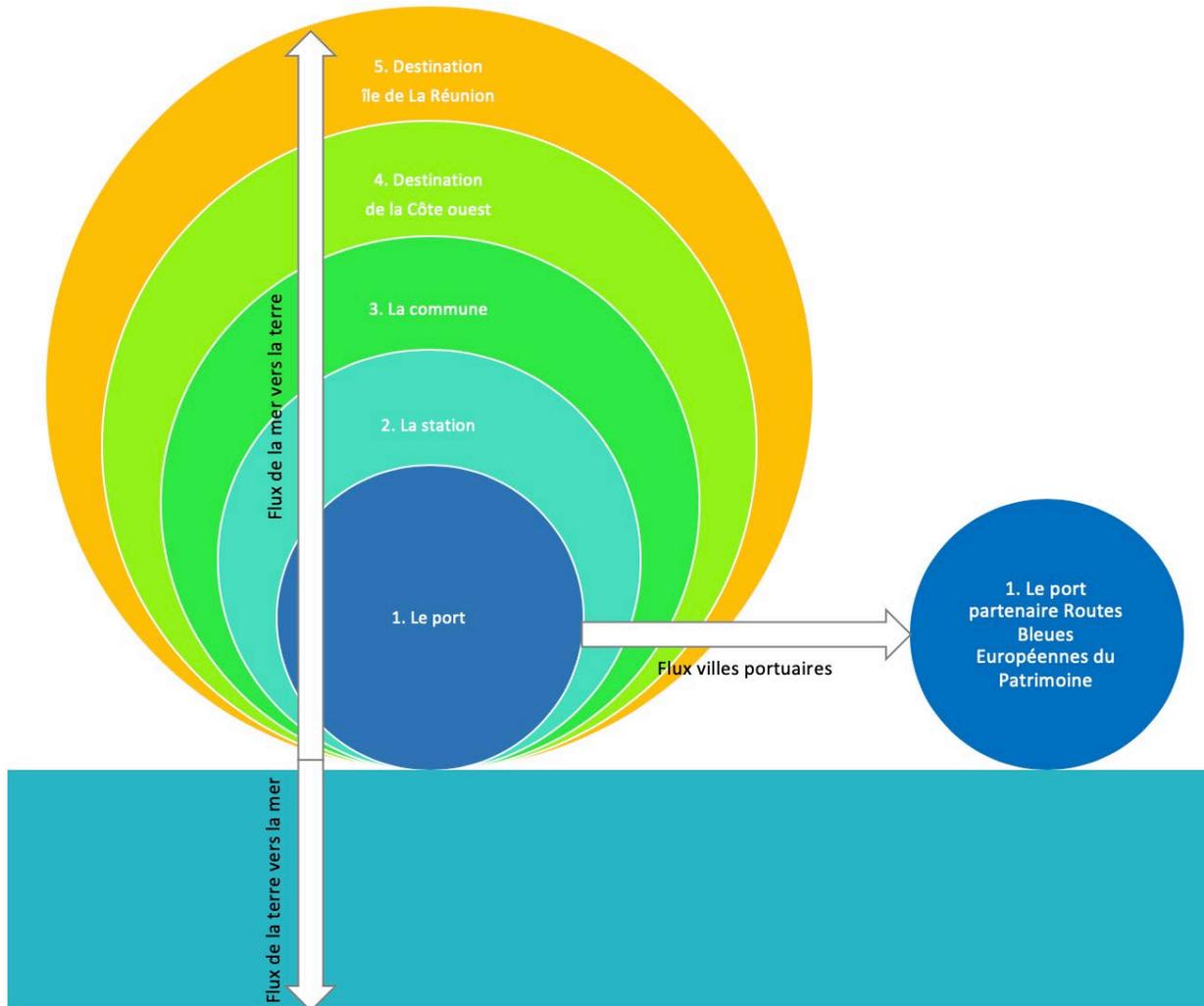


DESTINATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
**CANDIDATE**

**POUR UNE MONTÉE EN GAMME DES PORTS DE  
PLAISANCE DE LA DESTINATION TERRITOIRE DE LA  
CÔTE OUEST, LE PORT, SAINT-GILLES LES BAINS &  
SAINT-LEU DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
ODYSSEA® TOURISME DURABLE ET CROISSANCE  
BLEUE**



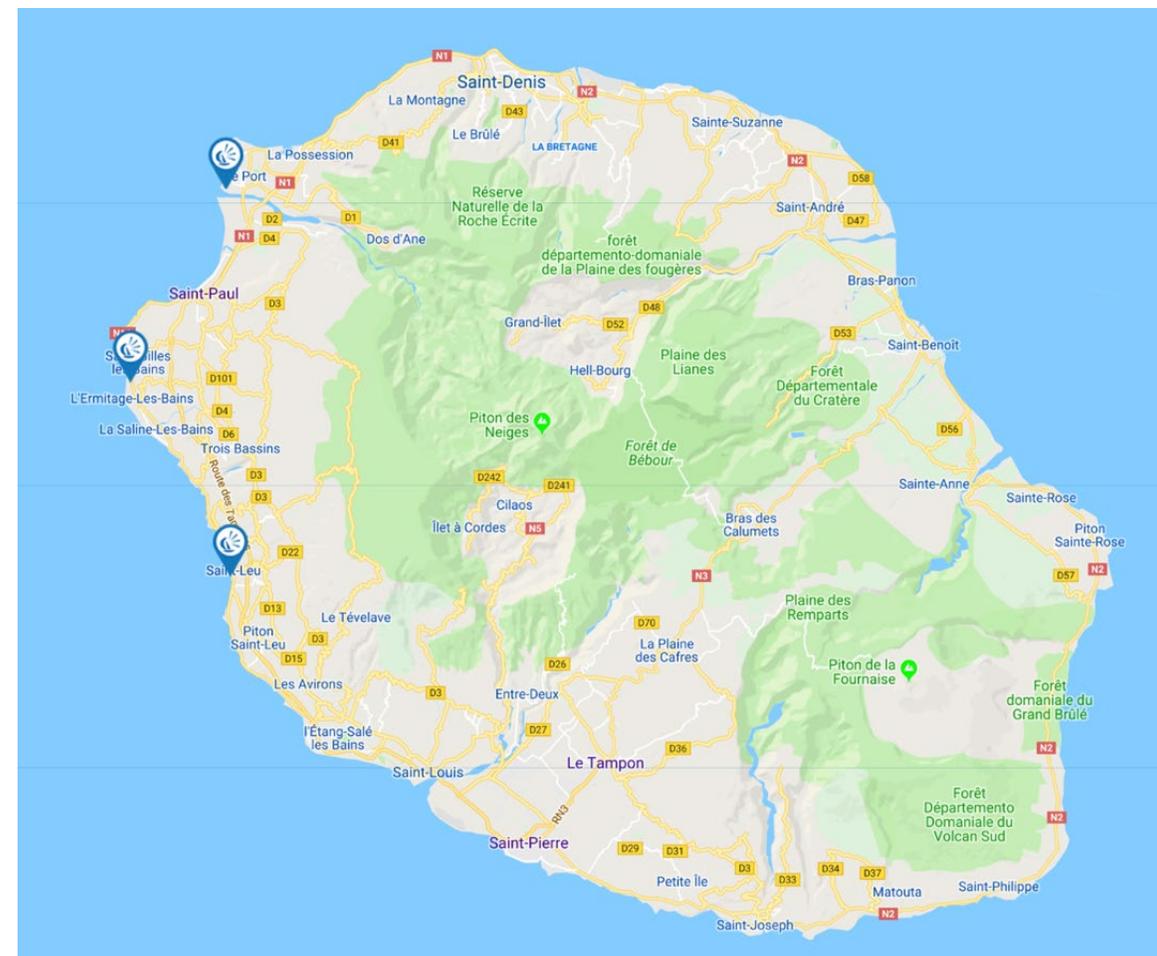
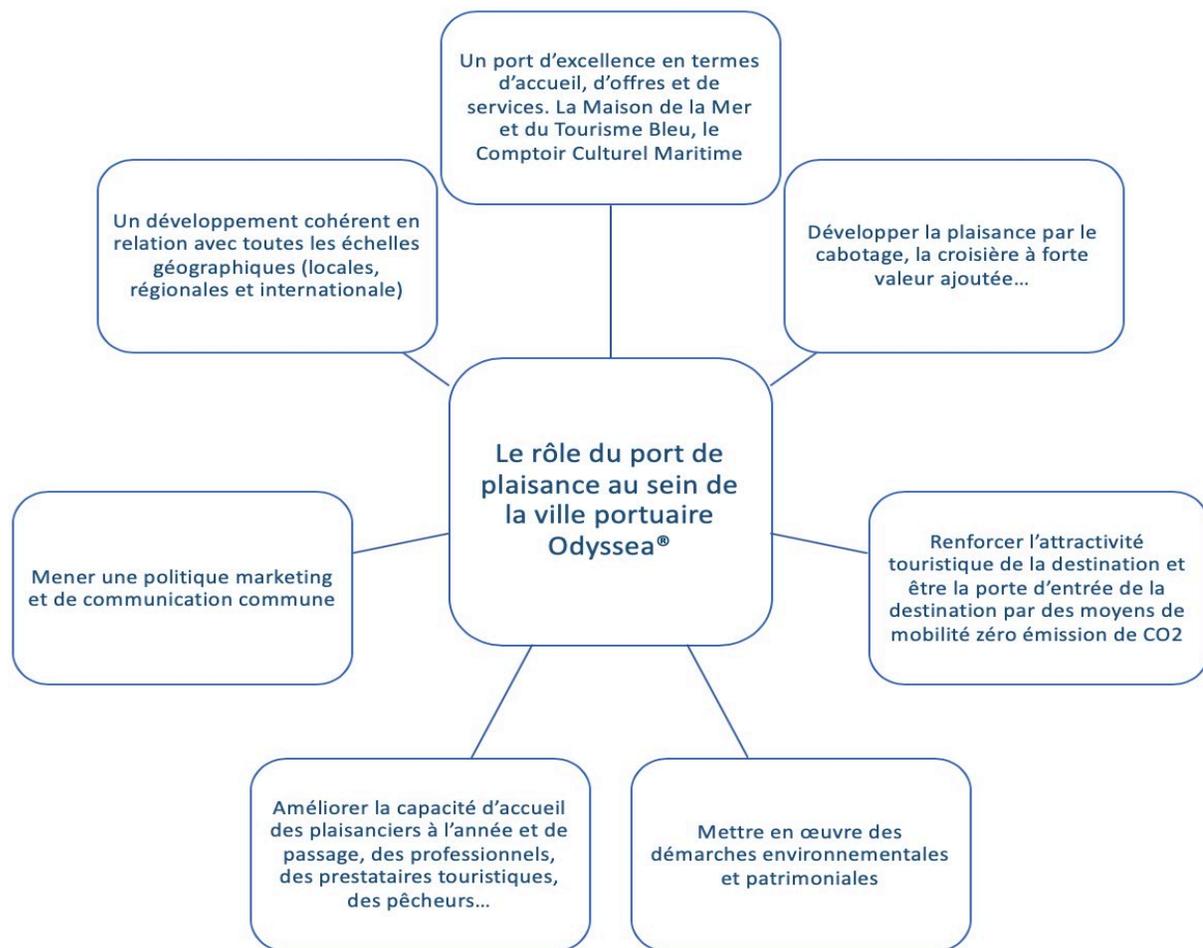
# Attractivité de la ville-port - développement urbain intégré - ville-port d'avenir - port de plaisance du futur



## Les grands principes de la mise en tourisme d'une ville portuaire by Odyssea® :

1. Le port comme porte d'entrée de la destination
2. Le port déclencheur d'équipements productifs au bénéfice de la station
3. Le port acteur de l'attractivité de la commune
4. Le port à la fois attractif et fournisseur d'offres touristiques
5. Le port à la fois attractif et fournisseur d'offres touristiques
6. Le port partenaire des Routes Bleues® Européennes du Patrimoine

# Attractivité de la ville-port - développement urbain intégré - ville-port d'avenir - port de plaisance du futur



## **Pour les marques, modèles et labels Odyssea, les ports doivent être un lien étroit avec l'environnement urbain et paysager**

Les ports de plaisance présentent une situation de charnière entre l'espace terrestre et le milieu maritime ou fluvial, sensible aux impacts des activités humaines. Cette position d'interface inscrit les ports et la pratique de la plaisance au cœur d'enjeux environnementaux de plus en plus déterminants dans la réglementation française et européenne.

En effet, les ports de plaisance prennent généralement la forme d'aménagements lourds qui affectent de façon importante l'environnement côtier et peuvent porter atteinte à la qualité des eaux du port, du rivage et des lagunes. Ils seront donc nécessairement concernés et impactés par les décisions réglementaires ou encore les stratégies nationales relatives à l'environnement, comme le laissent présager des documents tels que le Livre bleu des Engagements du Grenelle de la Mer, la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ou encore l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral et ses déclinaisons en documents stratégiques de façade.

Étant donné que la maîtrise des multiples impacts environnementaux peut conditionner de façon déterminante « l'acceptation sociale » du projet, et donc sa faisabilité, il devient capital de mener une veille sur les évolutions à venir et de les anticiper en s'inscrivant d'ores et déjà dans des démarches exemplaires. D'autre part, du point de vue de l'urbaniste, le port de plaisance s'inscrit dans une ville, une station, un territoire et un paysage. Son développement et les projets qui lui sont liés ne peuvent donc faire l'impasse sur cette relation fonctionnelle, géographique et parfois symbolique. Toute opération doit intégrer l'histoire et l'identité de son site d'implantation très en amont. Néanmoins, le port, pour des raisons liées aux jeux d'acteurs, aux modes de gestion ou encore par ses spécialisations fonctionnelles, peut être peu à peu coupé de son environnement urbain et du reste des pôles de centralité de la cité. Le besoin de créer un espace sécurisé, de plus en plus formulé par les plaisanciers, peut aussi contribuer à réduire les porosités pouvant exister entre port et ville. Pourtant, les deux entités, ville et port, doivent se nourrir l'une de l'autre par la mise en place de projets où les intérêts et spécificités de chacune convergent. Le port est aussi le lieu où se développent différents usages, différentes expériences vécues et attentes en fonction du statut du pratiquant : touriste sans bateau, plaisancier, croisiériste, professionnel du nautisme, commerçant ou habitant.

La prise en compte de l'intégration urbaine et paysagère du port de plaisance, de son développement et de ses usages doit être porteuse d'une image forte et attractive de la ville portuaire et de son hinterland touristique. Cette intégration sera la condition pour la création de véritables synergies sociales, économiques, environnementales et culturelles à l'échelle d'un territoire ou d'une destination portuaire.

## **Pour les marques, modèles et labels Odyssea, les ports sont un atout touristique et un lieu de développement économique**

Le port de plaisance est une véritable porte d'entrée dans la destination. La rediffusion de flux touristiques et le lien vers les avant-pays doivent être renforcés, notamment par l'aménagement du territoire et par des démarches de création d'une offre touristique structurée, à l'instar du principe des Routes Bleues® Européennes du Patrimoine proposées par les modèles, marques et labels Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue.

Le port est constitutif d'une véritable destination touristique attractive à intégrer dans les Schémas de cohérence territorial ou Stratégies de développement touristique, à différentes échelles territoriales. Les projets doivent pour ce faire tenir compte de leur environnement concurrentiel ainsi que des principes du marketing territorial.

Hormis la fonction touristique, le port peut accueillir sur sa concession ou à ses abords de multiples activités économiques, comme les loisirs ou services nautiques, la pêche, les activités de commerces ou l'hôtellerie-restauration. Le port est donc une zone d'emplois à pérenniser et de compétences à développer. Il s'agit également d'un lieu de vie quotidien pour les habitants, également consommateurs des produits et services proposés. Un des enjeux fort est donc de renforcer la compétitivité et l'attractivité des ports par des entreprises proposant des prestations de qualité.

## **Pour les marques, modèles et labels Odyssea, les ports sont au centre d'une dynamique sociale**

Les conditions de travail et d'accueil des personnels et agents travaillant sur le port, l'accès à la formation tout au long de la vie ou encore le développement de nouveaux métiers, en lien avec les évolutions du marché de la plaisance, sont tout autant de points sur lesquels il est important de s'interroger afin de rendre pertinents les projets de développement portuaire. La qualité de vie au travail - qui articule santé au travail et compétences – des différents professionnels constitue en effet un levier de la performance et de la qualité de services des entreprises. Par ailleurs, les ports et les zones touristiques qui les joutent sont soumis à la forte saisonnalité des activités, provoquant des besoins importants selon les différentes périodes de l'année.

Comment alors permettre une bonne intégration des employés saisonniers aux équipes du port, leur permettre des conditions de logements acceptables ou encore, les orienter à l'issue de leurs missions vers de nouveaux débouchés ?

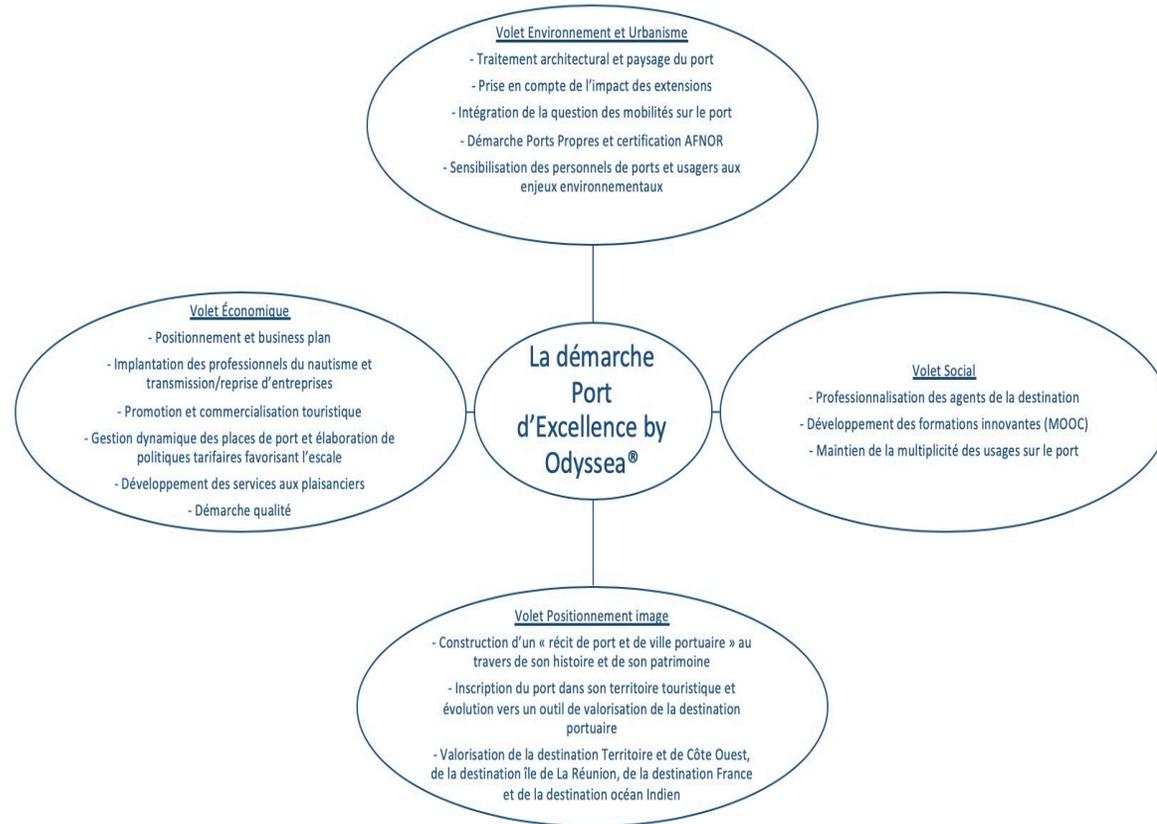
Se pose aussi la question de l'implication et de la consultation de l'ensemble des populations locales dans l'élaboration du projet portuaire et la façon de le rendre accessible, visible et lisible par tous. La conservation de la mixité des usages est également un enjeu fort qui se traduira dans les projets d'aménagement.

## **Pour les marques, modèles et labels Odyssea, les ports sont un lieu d'histoire et de patrimoine**

Les ports de plaisance ne sont pas de simples objets techniques, ils revêtent une dimension subjective qu'on ne peut ignorer : en s'ouvrant sur l'espace maritime, ils deviennent supports du rêve. Le port est bien souvent associé dans l'imaginaire collectif aux voyages, à l'aventure, aux grandes odyssées. Il est aussi appréhendé comme un lieu d'échanges culturels. Il est donc important d'en restituer toute la profondeur historique et patrimoniale en s'interrogeant sur la façon de valoriser ces aspects auprès des usagers du port.

En tant que porte d'entrée d'un territoire élargi ou d'une destination, le port doit pouvoir devenir la vitrine des richesses de son hinterland touristique. Il est nécessaire de travailler sur ce qui en fait sa spécificité, autant en termes de grand patrimoine, de monuments, de fêtes et traditions, de métiers ou encore de gastronomie, l'authenticité étant aujourd'hui fortement recherchée par le grand public et les clientèles touristiques.

# LES 4 VOILETS DE LA DÉMARCHE PORT D'EXCELLENCE BY ODYSSEA



1. Volet urbanisme et environnement dans le projet de développement du port
2. Valorisation économique des ports de plaisance du territoire de la Côte Ouest
3. La responsabilité sociale des ports de plaisance et le développement de la formation
4. Le positionnement image des ports de plaisance et de leur destination

## Urbanisme et environnement dans le projet de développement du port

- Rappel des enjeux et parti pris
- L'espace public comme fil rouge du projet d'aménagement portuaire
- Comment intégrer l'aménagement des espaces portuaires dans une démarche de projet à l'échelle de la commune et de son territoire ?
- La formulation des besoins liés au projet portuaire par le Maître d'ouvrage
- Comment prendre en compte l'impact écologique et la réglementation dans la définition des projets d'extension, de création et de requalification de port ?
- Par quels moyens favoriser le lien ville/port/hinterland par les transports par la prise en compte des mobilités ?
- La gestion environnementale portuaire : comment généraliser la démarche des Ports propres et envisager la certification afnor ?



DESTINATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
**CANDIDATE**

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE BY ODYSSEA

ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien

**NOTE TECHNIQUE POUR UNE MONTÉE EN GAMME DES PORTS DE PLAISANCE DE LA  
DESTINATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, LE PORT, SAINT-GILLES & SAINT-LEU DANS  
LE CADRE DU PROGRAMME ODYSSEA TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE**

De L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Scic. Groupement Européen Odyssea, le réseau des maires et élus des territoires & villes portuaires  
À la

Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Le 14 octobre 2019



## Valorisation économique des ports de plaisance

- Comment définir un positionnement marketing et économique et prendre en compte les attentes des clientèles dans le projet
- Développer une approche économique du projet de développement portuaire
- De quelle façon optimiser les retombées économique du projet en favorisant l'implantation des professionnels du nautisme et valoriser leur activité ?
- Comment optimiser la diffusion de flux touristiques et économiques vers la cité portuaire et l'hinterland touristique par la promotion et la commercialisation touristiques à partir du port ?
- Programme Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue
- Réfléchir sur les modes de gestion et d'exploitation du port les plus adaptés
- Développer la qualité des services sur et à proximité du port
- Le Comptoir Culturel Maritime
- Les Boscus de la Mer et du Tourisme Bleu by Odyssea®



DESTINATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
**CANDIDATE**

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE BY ODYSSEA

ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien

**NOTE TECHNIQUE POUR UNE MONTÉE EN GAMME DES PORTS DE PLAISANCE DE LA DESTINATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, LE PORT, SAINT-GILLES & SAINT-LEU DANS LE CADRE DU PROGRAMME ODYSSEA® TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE**

De L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Scic. Groupement Européen Odyssea®, le réseau des maires et élus des territoires & villes portuaires  
À la

Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Le 14 octobre 2019



## La responsabilité sociale des ports de plaisance

- Pourquoi et de quelle façon favoriser la professionnalisation des agents ?
- Pourquoi réfléchir à une organisation des ressources humaines en cohérence avec le projet de développement portuaire ?
- Pourquoi et comment engager la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) pour bâtir un plan de formation cohérent ?
- Pourquoi mutualiser et échanger par le développement de formations inter-entreprises et collectives ?



DESTINATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
**CANDIDATE**

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE BY ODYSSEA

ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien

**NOTE TECHNIQUE POUR UNE MONTÉE EN GAMME DES PORTS DE PLAISANCE DE LA DESTINATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, LE PORT, SAINT-GILLES & SAINT-LEU DANS LE CADRE DU PROGRAMME ODYSSEA TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE**

De L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Scic. Groupement Européen Odyssea, le réseau des maires et élus des territoires & villes portuaires  
À la

Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Le 14 octobre 2019



## Le positionnement image des ports de plaisance

- Valorisation du patrimoine, de la culture, de l'imaginaire et de l'événementiel
- Comment construire un positionnement et une image de la destination portuaire ?
- Privilégier la mise en récit du port, le travail sur l'imaginaire et l'expérience du visiteur
- Développer les outils de valorisation du patrimoine et de la culture maritime et fluviale en lien avec le positionnement choisi
- Développer les outils d'organisation d'événements sur la destination portuaire en lien avec le positionnement choisi
- Constituer les produits touristiques permettant d'affirmer le positionnement image de la destination touristique
- Comment inscrire le port dans son territoire touristique et en faire un outil de valorisation du patrimoine de la destination ?
- La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu by Odyssea®
- Les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité (Territoire de la Côte Ouest)
- Le réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité (bassin de navigation de l'océan Indien)



DESTINATION  
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
**CANDIDATE**

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE BY ODYSSEA  
ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien

**NOTE TECHNIQUE POUR UNE MONTÉE EN GAMME DES PORTS DE PLAISANCE DE LA DESTINATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, LE PORT, SAINT-GILLES & SAINT-LEU DANS LE CADRE DU PROGRAMME ODYSSEA® TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE**

De L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Scic. Groupement Européen Odyssea®, le réseau des maires et élus des territoires & villes portuaires  
À la

Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Le 14 octobre 2019



1. PROMOTION ET COMMUNICATION
2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS EN AMONT DE LA PRESTATION
3. AMENAGEMENTS URBAINS & SERVICES PORTUAIRES
4. ESPACE D'ACCUEIL
5. ACCUEIL - PRISE EN CHARGE - DEPART
6. SANITAIRES
7. DOUCHES
8. LE DEVELOPPEMENT DURABLE
9. COMMERCIALISATION DES EMPLACEMENTS PORTUAIRES
10. SATISFACTION CLIENTELE
11. ORGANISATION
12. DISPOSITION DE MANAGEMENT
13. CRITERES OPTIONNELS DE SERVICES TOURISTIQUES PLUS
  - VITRINE DES TERROIRS
  - MÉDIATION DU PATRIMOINE
  - ÉVÈNEMENTS NAUTIQUES ET TOURISTIQUES
  - LES PRODUITS TOURISTIQUES